

25 août 1997, Québec

Conférence de presse à la suite du remaniement ministériel

Une voix: Un remaniement ministériel, pourquoi est-ce que vous en avez fait un, d'abord?

M. Bouchard: D'abord, je ne cherche pas à faire une démonstration. Ce sont des ajustements qui ont été faits pour des raisons de synergie interne, pour améliorer l'efficacité du gouvernement, permettre à certains ministres d'assumer de nouveaux défis, donc une diversification dans l'utilisation des ressources des personnes concernées. Je n'oublie pas que le gouvernement est à un point charnière de son mandat. J'ai le sentiment, que certainement beaucoup de gens partagent, que nous avons franchi une étape, depuis un an et demi et qu'il reste une période de consolidation qui est importante, qui requiert donc, à certains égards, des idées nouvelles, des attitudes un peu renouvelées, aussi, et une utilisation que j'estime optimale, en tout cas, de ce que nous avons de capital humain, un capital riche, au sein du cabinet. Vous avez remarqué que c'est une sorte de vote de confiance que je donne à mon cabinet, puisque je n'ai pas modifié la composition du cabinet et que nous allons donc poursuivre ensemble, au sein de l'équipe qui s'enrichit de la première femme whip dans l'histoire du Québec.

M. Lessard (Denis): Pourquoi M. Jolivet est-il le seul du caucus qui passe au cabinet? Pourquoi ne pas avoir amené du sang neuf pour...

M. Bouchard: Bien, parce que ce n'est pas le remaniement que je souhaiterai faire, à un moment donné, un remaniement davantage en profondeur. Je considère ce remaniement comme relativement mineur. Je dis mineur parce que, finalement, il y avait quelques changements que je voulais effectuer, relativement, parce que quand on fait un ou deux changements, il y a une résonance musicale, si je peux dire, puisque ça provoque des réajustements. Donc, j'aurais souhaité que certains jeunes députés — il y en a plusieurs qui méritent d'accéder au cabinet — puissent le faire, mais les circonstances présentes de l'ajustement auquel j'ai procédé ne m'apparaissaient pas s'y prêter. Je crois qu'il faut franchir une nouvelle étape, avoir une meilleure vision des échéanciers qui viendront ensuite et des priorités qui s'établiront alors avant de procéder à ce que je pourrai alors appeler un remaniement véritable.

M. Larocque (Paul): Donc, il n'est pas impossible qu'il y ait un autre remaniement.

M. Bouchard: Non, ce n'est pas acquis, je ne m'engage pas à en faire un, mais ce n'est pas impossible non plus, et même je garde l'espoir que je puisse en faire un autre.

Une voix: Pourquoi gardez-vous cet espoir-là? Qu'est-ce qui vous rend mal à l'aise avec la situation actuelle?

M. Bouchard: Je suis parfaitement à l'aise, puisque cette situation, c'est celle que j'ai voulue. Alors, je suis parfaitement à l'aise avec la situation actuelle, mais en politique et dans les affaires publiques, quand il s'agit, en particulier, de mettre en œuvre un programme de réformes aussi considérable que celui que nous avons lancé, il faut à des périodes, après des intervalles significatifs, réviser les situations. Alors, la situation qui se présente

aujourd'hui, par l'ajustement que vous connaissez, reflète ce que je crois devoir faire. Je suis donc parfaitement à l'aise.

Une voix: M. Bouchard, c'est la deuxième fois que vous avez fait des ajustements pour former un Conseil des ministres, et pour plusieurs de la région de Montréal, c'est la deuxième fois qu'on n'a pas quelqu'un qui n'est pas francophone de souche, qui n'est pas pure laine dans le Conseil des ministres. Pourquoi est-ce qu'il n'y a aucun allophone ou aucun anglophone, même s'il y en a, au sein du Conseil des ministres?

M. Bouchard: Je crois qu'il serait souhaitable, et plus que convenable, souhaitable que, les circonstances s'y prêtant, nous puissions avoir des personnes d'origines plus diverses, mais je n'ai jamais pensé qu'on était de souche et que, en conséquence, porteurs d'un stigmate parce qu'on était de souche. Nous sommes des élus, nous avons la légitimité pour participer aux activités du cabinet et les possibilités s'y prêtant, les circonstances également, je n'hésiterais pas à faire accéder qui que ce soit au cabinet. Ce n'est pas, au fond, tellement une question individuelle, ce n'est pas tellement une question d'appartenance et d'étiquetage ethnique. Mais ceci étant dit, je crois, en effet, qu'à la faveur d'une représentation plus large au nombre des élus, il serait plus facile, sans doute, de tenir un meilleur compte de la composition québécoise.

M. Larocque (Paul): Avec ce remaniement, M. le premier ministre, bon, demain il y a un caucus, un Conseil des ministres de deux jours, remaniement tout juste avant, est-ce qu'on doit s'attendre à un changement de politique, de cap, de trajectoire au cours des mois qui viennent?

M. Bouchard: Je crois que la rubrique qu'il faut retenir, c'est consolidation. Nous avons — je ne m'en cache pas, et tout le monde le réalise, moi aussi — lancé beaucoup de choses, nous avons beaucoup de fers au feu. Il y a peu de gouvernements qui, en une période aussi courte, aient amorcé autant de réformes et très significatives. Nous menons aussi une politique de finances publiques qui est, pour employer un beau mot, responsable, que d'autres diraient rigoureuse, mais c'est une politique qui demande une grande vigilance. Le Québec a des obligations, pour restaurer la confiance des investisseurs, des marchés financiers, une obligation donc, de grande gestion, de gestion rigoureuse, de sorte que je crois que ce qui est important, maintenant, pour nous, c'est de terminer ce qui a été commencé. C'est très, très important.

Je sais, par expérience, que lorsqu'on fait un changement, même un changement très positif, un changement qui est un plus, par exemple un plus grand acquis social, il y a toujours des perturbations, des inquiétudes inévitables tant que le changement n'est par complété, tant que les difficultés techniques qui l'accompagnent n'ont pas été résorbées. Je pense en particulier au régime d'assurance-médicaments, qui est un grand plus pour le filet social québécois et qui, lors de son implantation, a donné lieu à certains rebondissements, mais ça nous a permis de régler les choses au fur et à mesure, et ça prend un certain temps. Nous avons besoin d'un peu de temps, aussi, pour finaliser d'autres réformes qu'on connaît, les politiques familiales, les garderies, les allocations unifiées, la maternelle cinq ans, et beaucoup de choses qui ont été amorcées: l'éducation, la fiscalité. Nous devons donc terminer ce qui a été commencé.

Mon objectif à moi, c'est ne de rien laisser en plan, c'est de faire ce que nous avons dit et de terminer ce qui a été commencé, pour le mieux-être de la population.

M. David (Michel): M. Bouchard, puisque vous être ici aujourd'hui, je ne peux m'empêcher de vous demander ce que vous pensez de l'initiative d'un député fédéral qui a commandé un profil psychologique de votre personne.

M. Bouchard: Je ne suis pas ce qu'on peut appeler un très vieux routier de la politique. Je suis entré dans la politique relativement sur le tard de ma carrière personnelle. Ça ne fait pas 10 ans que je suis en politique. J'ai assez appris, cependant, de la politique pour savoir que c'est un métier qui est très dur, qui nous expose à des coups qui sont très rudes, et que l'éventail de ce qui est permis en politique, de ce qui est toléré, est très large en termes de coups. Mais je pense qu'il y a des limites, surtout vers le bas, et qu'elles ont été dépassées cette fois-ci. Je n'en dirai pas plus, ce sont les seuls commentaires que je voudrais faire sur cette affaire.

M. St-Louis (Mychel): Êtes-vous un homme heureux, aujourd'hui, d'avoir à quitter la justice, un domaine que vous aimiez beaucoup, pour un ministère tout de même un peu moins important...?

M. Bégin: Je dois vous dire que j'ai apprécié énormément travailler au ministère de la Justice pendant trois ans. Je ne m'en cacherai pas, j'ai eu beaucoup de plaisir à travailler à cet endroit. J'ai obtenu, je pense, une collaboration extraordinaire de la part des fonctionnaires qui étaient là. Je ne dirais pas simplement un travail sain mais vraiment une grande collaboration. En aucun temps je n'ai pu sentir que la machine pouvait bloquer ou ralentir les entreprises qu'on avait, mais, au contraire, participait à cette action-là. J'ai, dans ma pratique antérieure, en droit municipal mais aussi en droit environnemental, eu l'occasion de côtoyer à de nombreuses reprises les gens du ministère de l'Environnement. J'en connais plusieurs individuellement personnellement, et je suis persuadé que je vais obtenir de leur part exactement le même genre de collaboration.

J'ai ici un dossier qu'on m'a remis pour me faire connaître plus à fond les dossiers qui sont au ministère de l'Environnement. Ça va me faire plaisir d'en prendre connaissance et plus tard, dans quelques jours, de vous reparler, de faire des commentaires sur ces dossiers.

M. Larocque (Paul): Ce ne serait pas exagérer, M. Bégin, de dire que vous êtes déçu...

Une voix: M. Bégin, en anglais...?

M. Larocque (Paul): M. Ménard, êtes-vous aussi déçu de quitter la Métropole que M. Bégin l'est de quitter la Justice?

Des voix: Ha, ha, ha!

M. Ménard: Non, je ne veux pas commenter là-dessus. Je pense que le succès du ministère de la Métropole doit être aussi mesuré aux obstacles que nous avons à rencontrer autant que le chemin que nous avons eu à parcourir.

M. Larocque (Paul): Vous êtes heureux de...

M. Ménard: C'est un sentiment mêlé. J'ai appris beaucoup de choses pendant ces 18 mois. Je m'étais passionné des dossiers économiques. J'étais prêt à renoncer à beaucoup de choses et là je m'en vais dans un domaine avec lequel je suis plus familier et avec lequel j'avais perdu contact pendant ces 18 derniers mois. C'est nécessairement... C'étaient deux chemins devant moi qui étaient aussi agréables l'un que l'autre, quoique très différents.

Une voix: Est-ce que ça a été plus dur que vous pouviez l'imaginer, à la Métropole, ce défi-là de mettre ensemble des gens qui n'ont peut-être pas...

M. Ménard: En général, oui, des choses qui étaient plus difficiles que ce que j'imaginai, d'autres qui ont bien été. Mais j'ai quand même rencontré des gens, là, d'une très grande qualité. Je dirais qu'en politique — puis ça s'applique en politique municipale un peu comme à la nôtre — on sent le besoin, continuellement, d'exagérer ses réactions, d'exagérer ci... Alors, ça fait que les relations avec le milieu des affaires et le milieu syndical étaient beaucoup plus agréables parce qu'on n'avait pas cette exagération continue. Il a fallu que j'apprenne à décoder, je dirais, les fausses chicanes entre municipalités, pendant un certain temps. Là j'étais... je commençais à être assez prêt à diviser par deux ou, dans certains cas, par 10 ou par 100 les remarques qui m'étaient faites, et...

Une voix: Est-ce que c'est vous qui avez demandé une nouvelle affectation?

M. Ménard: Ah, ça non. Absolument pas. D'ailleurs, on m'avait déjà posé la question il y a quelques mois, par surprise. Mme Kathia Gagnon, alors qu'on parlait d'autres choses et j'avais dit le contraire, j'avais dit: ça fait quand même 18 mois que j'apprends, que je commence à maîtriser bien mes dossiers, ce ne serait pas utile. Mais, ce n'est absolument pas moi qui ai demandé la justice.

Et puis vous dire que, bon c'est vrai que quand je me suis présenté en politique, c'est ça que j'envisageais, pas tellement que c'est ça que je voulais; c'est parce que je pensais que c'est pour ça que j'étais le mieux prêt. Mais j'ai été très heureux au ministère de la Sécurité publique, chacun le sait.

M. Ménard: Well, I think he is must better prepared than me

Une voix: M. Perreault. On va continuer... M. Perreault, vous connaissez bien, évidemment, la région de Montréal. D'abord une question. Est-ce que vous allez bien vous entendre avec le maire Bourque qui est un acteur important dans le dossier?

M. Perreault: D'abord, je dois vous dire que je suis très heureux de la confiance du premier ministre dans ce dossier. Oui, je pense que je connais bien la région de Montréal, mais je pense que je l'aime bien aussi, pour y vivre depuis de très, très nombreuses années. J'ai l'impression qu'il y a des défis importants à relever et, bien sûr, écoutez, c'est connu, j'ai une expérience passée. Cette expérience est un plus dans la mesure où je connais, je pense, les problèmes de Montréal et de la région, tant du point de vue de ce que j'ai fait au plan de l'Hôtel de Ville qu'au niveau du dossier du transport métropolitain.

Mais, encore une fois, c'est une expérience qui est en arrière, c'est le passé. Le maire Bourque peut avoir ma collaboration, c'est bien certain, il l'aura et elle sera entière. D'ailleurs,

à mon avis, une des grandes priorités, ce que je souhaite faire, ce à quoi je souhaite m'attaquer en premier lieu, c'est, bien sûr, tout le problème de la fiscalité de Montréal qu'il faut régler. Et, là-dessus, j'ai la conviction que le premier ministre a la même compréhension de la situation. Et, là-dessus, je pense que j'aurai à travailler avec le maire Bourque de façon très étroite.

M. Larocque (Paul): M. Perreault, on raconte que transiger avec le maire Bourque, ce n'est pas toujours évident. Votre vie antérieure au RCM, est-ce que ce n'est pas un handicap de plus?

M. Perreault: Vous savez, dans mes expériences passées, y compris la dernière, j'ai transigé avec toute sorte de monde. Et, ce n'est pas toujours du monde facile, particulièrement dans certaines situations. Non, très simplement, encore une fois, je pense que c'est un plus l'expérience, encore une fois, qui est une expérience du passé. C'est un plus. Je crois bien connaître les dossiers de Montréal. Et, je pense que je peux, de ce point de vue-là, assez rapidement, établir avec l'administration de Montréal un lien de confiance pour faire en sorte qu'on règle des problèmes. Ma priorité, ma conviction, ma volonté, c'est de, rapidement, autant que possible au cours des tout prochains mois, de régler un problème qui, à mon avis, empoisonne les relations de Montréal avec ses voisins et qui est celui du fameux problème de la fiscalité. Si on le règle, je pense qu'on aura là établi la base pour pouvoir assurer une coopération où personne se regardera en chiens de faïence, les uns les autres.

Une voix: M. Cliche.

M. Larocque (Paul): M. Cliche, c'est évident que vous êtes emballé de votre nouveau défi au nouveau ministère, mais, de l'Environnement au ministre délégué au Tourisme, évidemment, peut-être que le poids politique n'est pas le même au cabinet. Vous n'êtes pas un peu déçu?

M. Cliche: J'ai fait, dans les dernières heures, un bilan assez sommaire et ce que je retiens de ces 18 mois à l'Environnement et à la Faune c'est que j'ai constamment œuvré pour ce qu'est le mandat premier du ministre de l'Environnement et de la Faune, soit voir à la conservation de l'environnement et de la faune. Et, honnêtement, je fais un bilan. Vous me direz: C'est un bilan non objectif parce que, celui du ministre. Mais, dans les derniers 18 mois, si je ne pense qu'à, par exemple, la révolution agricole où les producteurs agricoles ont pris ce virage environnemental tant attendu — ça faisait des années, sinon des décennies qu'on le demandait — au niveau de la faune. Toutes les mesures de conservation, nouvelles mesures de la conservation de la faune notamment pour l'ours noir... Je fais un bilan positif de mon passage à l'Environnement et la Faune.

Et, lorsque le premier ministre m'a demandé d'assumer de nouvelles fonctions au Tourisme, me disant qu'il y avait beaucoup de bon travail qui avait été fait, mais qu'il jugeait nécessaire de déléguer quelqu'un à temps plein à ce secteur économique du Québec, je suis immédiatement sauté — comme vous le savez, vous me connaissez, je suis un homme énergique, optimiste — dans ce nouveau défi et c'est avec un véritable enthousiasme que j'entrevois mon travail dans ce ministère à vocation économique, dans ce secteur de l'économie du Québec qui est en plein essor. Au niveau international, c'est un secteur qui est en plein essor. Je connais le Québec, je pense, assez bien. Je connais bien les régions du Québec et en matière d'écotourisme, en matière de tourisme qu'on prédit comme étant le

tourisme d'avenir, l'écotourisme, le tourisme dans la nature du Québec, je pense que je suis peut-être la personne qui peut contribuer à ceci. Mais je prends ça comme une nouvelle étape positive dans ma vie politique toute jeune. Je suis content de ce que j'ai fait. Je sors de là avec un bilan... je laisse le soin aux analystes et à vous tous de faire cette analyse. Personnellement, je sors satisfait avec un bilan que je considère positif. M. Lessard (Denis): Avez-vous l'impression que ce sont des déclarations... qui vont entacher votre dossier?

M. Cliche: Le ministère de l'Environnement et de la Faune est un ministère qui, de par son essence même... Il faut que vous sachiez qu'il n'y a pas de développement qui ne soit approuvé par le ministre de l'Environnement et de la Faune. Donc, c'est un ministère qui fait couler beaucoup d'encre, qui suscite la controverse, je ne le cache pas. Mais quand je regarde le bilan de tout ceci – j'ai eu le plaisir de commenter sur des propos, quelquefois assez colorés, que j'avais tenus, j'en conviens – mais quand je regarde le bilan de ça, 25000 producteurs agricoles du Québec vont se doter de plans de fertilisation dans les trois prochaines années, la pollution des eaux et des nappes phréatiques par la pollution agricole sera, dans quelques années, chose du passé, si je n'avais fait que ça, j'en garde un bilan très positif et je suis sûr que M. Bégin qui me suit, je lui laisse un ministère en santé, un ministère en pleine réforme. On a toutes sortes de chantiers enthousiasmants. Mais cette mission, que j'ai au Tourisme, m'enthousiasme. Je suis déjà plongé là-dedans et je suis déjà plein d'optimisme.

Une voix: Alors on vous remercie beaucoup, Il n'y a pas d'autres questions? Ça va? On vous remercie.